

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier  
**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse  
**Band:** - (1931)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Quelques considérations sur l'industrie cinématographique en Suisse  
**Autor:** Masset, Alfred  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-732389>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques considérations sur l'industrie cinématographique en Suisse

Toute industrie possède des spécialités qui sont parfois nombreuses. La cinématographie confirme cette règle. S'il fut un temps où la cinématographie pouvait être considérée comme un amusement et plus tard comme un art, elle est assurément devenue aujourd'hui une industrie extrêmement complexe.

Les moyens d'expressions du cinéma ne sont arrivés à leur perfection actuelle que par suite de l'évolution de la technique. Il en est de même de l'imprimerie et de tous les arts graphiques.

Cette nouvelle industrie, qui touche à la fois à l'optique, la mécanique, la chimie, la physique et à bien d'autres sciences, se développe selon deux processus principaux.

Le premier, que l'on pourrait appeler *centralisateur*, consiste à réunir dans une même entreprise tous les corps de métiers nécessaires à la réalisation de l'objet qui sera livré au commerce, à savoir, le film cinématographique de projection.

Le second processus, que nous caractériserons de *spécialisateur*, se borne à répartir les travaux entre différents corps de métiers et à les faire exécuter en soumission par des maisons spécialisées. Il est facile de concevoir que le processus centralisateur nécessite une immobilisation de capitaux considérable, comme c'est le cas pour certaines firmes américaines et allemandes. Il a cet avantage de permettre une indépendance plus grande, mais subit les conséquences des fluctuations économiques d'une façon directe. Le second processus, par contre, présente l'avantage de n'investir que des capitaux beaucoup plus restreints et profite de l'émulation produite par la concurrence sous forme de prix plus réduits consentis par les divers établissements spécialisés.

Indépendamment de la question artistique proprement dite : scénario, mise en scène, acteurs, etc., la réalisation d'un film cinématographique nécessite le concours de plusieurs industries : studio, laboratoire de développement, maison de tirage, imprimerie, maison de location, etc.

En examinant de plus près l'adaptation de ces deux processus aux conditions économiques d'un pays, nous remarquons que pour renter une entreprise cinématographique, conçue sous la forme centralisatrice, il faut un marché dont les débouchés permettent un chiffre d'affaires croissant ou tout au moins constant, ce qui pour une industrie de cette envergure ne se trouve que dans les pays non encore saturés de salles de spectacles et où les salaires permettent d'espérer une fréquentation populaire de plus en plus intense.

L'entreprise plus modeste qui se borne à n'être que spécialisatrice, peut se contenter d'un marché beaucoup plus réduit, ses frais généraux et ses immobilisations de capitaux étant sensiblement moins importants.

Si l'on considère l'industrie cinématographique en Suisse, on est frappé de remarquer combien rares sont les entreprises spécialisatrices. Serait-ce que le marché suisse soit illimité ? ou que le public amateur de cinéma se révèle chaque année plus nombreux ? Nous ne le pensons pas. Il est plus probable que les facteurs qui ont présidé à l'organisation des différentes maisons de productions cinématographiques en Suisse sont d'un autre ordre.

Personne, en effet, ne semble s'être soucié de savoir ou de calculer quel pourrait être le développement de l'industrie cinématographique en Suisse.

L'organisation de chacune des principales maisons de productions suisses s'est faite selon des principes particuliers qui, justes au début, se sont démontrés par la

suite impropres à l'essor réel de leurs activités. Une de ces maisons étendit son activité dans le domaine de l'actualité suisse et étrangère, une autre dans le domaine de la publicité par le film, une autre encore, dans la prise de vues industrielles et de laboratoire technique, pour ne nommer que celles-ci. Peu à peu, chacune de ces maisons vit son activité se transformer et, d'après le principe centralisateur, dut s'annexer divers services techniques. La maison d'exploitation de publicité cinématographique devint également un atelier technique de prise de vues industrielles et publicitaires. Elle eut son laboratoire. Bref, elle devint une véritable maison de productions artistiques, industrielles et publicitaires. Elle envisage également la possibilité d'éditer du film sonore en Suisse.

Cette autre maison, qui faisait des affaires d'actualités suisses et étrangères et qui, par conséquent, possédait son atelier de tirage et son service de prise de vues, fit aussi du film industriel et artistique, et s'augmenta d'une importante maison de locations de films sonores et muets. Elle réalisera certainement, dans un avenir très rapproché, la prise de vues sonore en studio et en extérieur.

La troisième maison dont nous parlions, les Studios et Laboratoires Film AAP. S. A., à Genève, pour ne pas les nommer, aménagea un studio de prise de vues muet, transforma ses laboratoires en vue d'une réalisation technique toujours plus parfaite. Elle vient de créer un important service photographique pour le tirage industriel des travaux d'amateurs et d'agrandissements, et certainement, elle aussi, songe à résoudre le problème de la production sonore.

En étudiant ces trois organisations, qui ne sont citées là qu'à titre d'exemples, et pour ne pas parler des cinq ou six autres maisons de productions et de tirage cinématographiques, on remarque combien les efforts sont dispersés, avec quels soins jaloux chacun s'organisa pour conserver sa liberté et faire tout, tout seul. Assurément chacune de ces maisons serait capable, par ses capitaux, son matériel et son organisation, de fournir la production totale de la Suisse et de répondre à toutes les exigences du commerce et de l'industrie en matière de cinématographie.

La conséquence de cette pléthore d'industries fut qu'aucune d'elles ne fit de très brillantes affaires. La concurrence s'en mêla ; les prix baissèrent et les outsiders en profitèrent naturellement. Aucun accord entre l'ensemble des maisons de cinématographie ne put être conclu et la qualité des travaux ne put être conservée qu'au prix des plus grands sacrifices. Il est facile de prévoir que dans quelques années, et peut-être dans quelques mois, la situation deviendra positivement intenable.

A notre avis, il pourrait être un remède qui permettrait à chacun de se développer et de réaliser des bénéfices normaux. Ce remède est, sans aucun doute, la spécialisation. D'une part, la diffusion des films de propagande et de publicité. D'autre part, la réalisation technique des films industriels et de publicité ainsi que les laboratoires de développement et de tirage qui en sont le complément direct. Ailleurs, la production des films artistiques, industriels ou d'actualités sonores. Ailleurs encore, l'industrie très spéciale des titres.

Nous émettons le vœu que 1931 voie éclore l'ère de la rationalisation en matière de productions cinématographiques, et que par une confiance réciproque, la collaboration remédie aux maux de la centralisation à outrance.

Alfred MASSET,

Directeur de Film AAP. S. A., Genève.